

D'un canton à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Genève

Réunion d'automne du Centre de liaison

Le Centre de liaison des associations féminines genevoises convie les présidentes des associations affiliées et leurs membres, ainsi que celles que cela intéresse, à participer à la réunion d'automne, fixée au jeudi **22 novembre 1979**, de 18 à 22 heures. Lieu : Centre des Unions chrétiennes, Forum I, 9, av. Sainte-Clotilde, Genève.

Thème de la soirée : **l'assurance-maladie et maternité, son actualité, son avenir.**

Avec la participation d'un représentant de la Fédération genevoise des caisses-maladie, de Mmes L. Roux et A. Busser de la fédération romande des consommatrices et de Mme B. Vischer, présidente de la commission juridique du centre.

Ce sera l'occasion pour toutes de discuter du projet de révision partielle de la LAMA et des initiatives en faveur d'une assurance-maternité.

Femmes de gauche

Dans le cadre de la Kermesse du Parti du travail a eu lieu à Genève, le 29 septembre, une rencontre-discussion entre femmes de gauche. Présidée par Anne-Catherine Menétrey, la table ronde réunissait une grande variété de femmes ayant des expériences et des philosophies bien différentes. Il y avait entre autres une syndicaliste conductrice de trolleybus, une sociologue marxiste, une juriste progressiste, une ancienne horlogère régleuse et même une représentante des Femmes pour la paix. Les sujets abordés étaient : « Pourquoi les revendications spécifiques des travailleuses sont-elles bloquées depuis un siècle ? Quelle lutte pour la protection de la maternité et de l'avortement ? Faut-il favoriser et défendre le travail à temps partiel ? Femmes pour la paix : peut-on collaborer ? Quels rapports entre le mouvement ouvrier et le féminisme ? Quel nouveau droit matrimonial ? Le féminisme en crise ? ».

Un des points principaux qui est ressorti de cette longue discussion a été le partage nécessaire des tâches dans la famille, ce qui peut se traduire par l'impossibilité de séparer le privé du social ou, comme le mentionnait l'invitation, « notre privé est politique ».

J.B.-W.

Le CIFERN inaugure ses nouveaux locaux

Le 17 octobre, le CIFERN* a officiellement pris possession des spacieux locaux mis à sa disposition juste en face de la maternité de Genève. Plusieurs salles communicantes, meublées avec chaleur et, pour certaines, équipées audio-visuellement de façon très complète, ainsi qu'une bibliothèque d'environ trois cents ouvrages constituent désormais le nouveau cadre du CIFERN.

En présence de nombreuses personnalités genevoises, le chef du Département de la Prévoyance Sociale et de la Santé Publique, M. Willy Donzé, retraça les 15 années d'activité du CIFERN, premier centre de planning familial en Suisse et le premier en Europe à être un service public à part entière, gratuit, ouvert à toute la population quel que soit son âge.

Quinze ans d'activités qui, de purement informatives sur les problèmes de la contraception, prirent très vite le chemin du conseil conjugal et familial, la demande dans ce sens augmentant toujours plus. L'affectif et le psychologique prenant le pas sur l'information technique pure, la collaboration entre la gynécologie et la sexologie se renforça pour aboutir, finalement, à la nomination du professeur Willy Pasini (chaire de sexologie à la Faculté de médecine de Genève) comme directeur scientifique du CIFERN.

Dans un remarquable discours, le Professeur Pasini développa l'orientation actuelle du Centre. Tout d'abord, les problèmes des demandeurs. Alors qu'avant, on avait des enfants puis on pratiquait la contraception, aujourd'hui, on pratique la contraception puis on a (peut-être) des enfants. Avant, on disait : « Comment faire pour ne pas avoir d'enfants ? » Aujourd'hui, on dit : « Pourquoi avoir des enfants ? » Au fur et à mesure que les droits et privilèges de l'enfant augmentent, son droit à naître diminue.

La contraception, à la croisée des chemins entre la maternité et la sexualité, permet au couple d'attacher à la sexualité et à l'affectif l'importance qu'il convient. Alors que les couples qui venaient au CIFERN disaient : « Nous nous aimons mais nous n'arrivons pas à faire l'amour », ceux d'aujourd'hui renversent la demande pour dire : « On fait bien l'amour, mais on ne s'aime plus ».

Mis à part cet important aspect du conseil conjugal, le CIFERN travaille encore à trois autres niveaux : la maternité, l'avortement et la gynécologie de l'adolescente, terrains sur

lesquels l'esprit de médecine préventive dans lequel travail le Centre prend toute sa dimension.

Signalons enfin une nouveauté pour 1980 : la mise sur pied d'une consultation téléphonique pour les problèmes de grossesse, contraception, sexualité et famille.

Lors de la création du CIFERN, un journaliste écrivait : « Le Centre sera ce que les femmes de Genève en feront. Allez-y ». Elles y sont allées. Un seul regret dans ces beaux discours : que les orateurs n'aient pas mieux rendu hommage aux fondatrices qui, à force de courage et de ténacité, réussirent à mettre sur pied le Centre dans un climat qui, à l'époque, n'était guère favorable à ce genre d'entreprise.

M. G.

L'échappée belle

Une erreur typographique dans le dernier numéro a fait sauter les deux dernières lignes consacrées au manuel juridique « L'échappée belle - Femmes face aux lois, aux flics, aux juges ». On peut l'obtenir au prix de 15 francs en écrivant au MLF, case postale 111, 1227 Carouge.

Association des mères chefs de famille

Nos mères et leurs enfants aimeraient donner et trouver **chaleur et affection**. Nous cherchons pour eux le contact avec des grands-parents, des couples ou des personnes seules de tout âge et aimant les enfants.

Savez-vous qu'il existe à Genève plus de 5 000 mères chefs de famille que les circonstances contraignent à élever seules leurs enfants tout en gagnant leur vie ?

Notre association compte aujourd'hui près de trois cents membres et fait appel à vous qui souhaitez tendre une main amicale à une mère, prêter une oreille attentive à un enfant. Vous serez payés en retour par la gaieté, la jeunesse, l'affection des enfants qui pourront créer avec vous une « seconde famille ».

L'aide à apporter dépend des circonstances et de votre disponibilité. Les possibilités sont nombreuses. La joie que vous en tirerez peut être grande.

Que tous ceux qui disposent d'une réserve d'amour et de quelques heures veuillent bien s'adresser à Mme Maylis Finet, téléphone (022) 56 21 16.

Association des mères chefs de famille,
14, rue du Village-Suisse
1205 Genève, tél. 20 78 11

**grand
passage**

le premier des grands magasins genevois



Vaud

Cours par correspondance des Unions chrétiennes féminines vaudoises

Les livres étudiés cet hiver sont : Pour le **Grand Cours** (4 mois) et **Terre et Forêt** (3 mois)
Des Fleurs pour Algernon, de Daniel Keyes (Ed. J'ai lu).

L'incubation d'un produit miracle ayant rendu intelligente une souris nommée Algernon, l'expérience est tentée sur un homme légèrement débile, consentant. Ce livre de science-fiction est fait de ses rapports successifs dans lesquels il consigne au fur et à mesure ce qu'il vit. Ce livre pose des questions fondamentales sur le sens de la vie, du bonheur, de la personne.

Pour le cours du **Renouveau** (3 mois)
Le pape des escargots, d'Henri Vincenot (Ed. Denoël).

Dans les Hauts de Bourgogne circule un personnage étrange surnommé La Gazette. Il va être mêlé au destin de Gilbert, un jeune paysan qui se révèle très doué pour la sculpture. Ensemble, le jeune homme et le vieux vont vivre des aventures singulières. Puis viendra Eve... Mais Gilbert part pour Paris. Saura-t-il échapper aux magies de la capitale pour revenir à son domaine de la Rouéchoffe ?

Renseignements et inscription jusqu'au début novembre auprès de Mme Simone Walther, rue de Lausanne 38, 1110 Morges, tél. 021/71 51 46.

Les 44 à Strasbourg

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises et l'Union féminine européenne ont organisé un voyage de deux jours à Strasbourg. Les participantes, membres d'une dizaine d'associations différentes, ont vécu une leçon d'instruction civique passionnante : la visite du palais de l'Europe vaut le déplacement. Elles ont pu voir l'assemblée législative du Conseil de l'Europe au travail (Europe des 21, dont fait partie la Suisse).

A la Maison de la Femme

Tous les mercredis soirs de novembre : **cours sur les assurances**. Du 1^{er} au 25 novembre : **exposition des aquarelles de Colette R. et des gravures de Gétaz de Château-d'Oex**. Le 8 novembre : **Thé-vente** en faveur de l'aide aux mères (l'après-midi). Le 20 novembre : **souper de fin d'année** organisé par le Centre de liaison et **débat avec Mmes Brandt et Julmy à propos de leur livre « Retravailler, un conflit ou un équilibre ? »**

Un nouveau comité pour les femmes universitaires

L'Association vaudoise des femmes universitaires a tenu son assemblée générale le 26 septembre dernier pour nommer dans son comité : Jacqueline Bucher-Pahud, présidente, Francine Pashoud, vice-présidente, ainsi que Erna Hamburger, Marianne Laufer, Lilyane van Notten, Marie-Françoise Kaloussis, Carola Kaufmann, et Jeanne Michaud.

A l'EPFL

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise 4 débats sur *La femme et la technique, mariage de raison ?* à l'Aula de l'EPFL, 33 av. de Cour, les 6, 13, 20 et 27 novembre 1979, à 17h. 15.

« Retravailler » et ses imitations

Au moment où ces lignes paraîtront, le premier cours « CORREF » organisé dans le canton de Vaud sera terminé et 21 stagiaires seront prêtes à affronter une recherche de travail ou un recyclage. L'animatrice, Danièle Friedli, est seule, en Suisse romande, à avoir été formée à Paris, au centre créé par Evelyne Sullerot. Elle a déjà organisé six cours à Genève, Lausanne était son septième.

L'idée d'Evelyne Sullerot doit être bonne, puisqu'elle est imitée : une entreprise commerciale a lancé des cours semblables, à Genève d'abord et maintenant à Lausanne. Il est très curieux de comparer la documentation distribuée par CORREF et par ses imitateurs : même langage ! Les imitateurs ont très soigneusement étudié tout ce qui a été écrit par et sur CORREF. On sent une différence cependant : CORREF développe l'idée de solidarité féminine, l'esprit d'entraide entre des femmes qui vivent la même situation. Du côté des imitateurs, tout semble plus froid, on insiste avant tout sur l'efficacité, la réussite, un peu comme cette méthode américaine « sur casette » qui vous promet de réussir votre vie, si vous écoutez la voix de X vous seriner vos qualités tant d'heures par jour.

S. Ch

Amies de la Jeune Fille

Ne manquez pas la **vente en faveur des AJF** : elle aura lieu le **14 novembre**, à la salle de paroisse de l'église allemande (rue Villamont 7) : dès 10 heures, café-croissants ; à midi : dîner ; et, jusqu'à 17 heures bazar, marché aux puces, thé...

Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds reçoit les femmes israéliennes

La dernière assemblée des déléguées de l'Union des sociétés de femmes israéliennes suisses s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de Mme Feinstein, de Bâle. Après des souhaits de bienvenue dans les Montagnes neuchâteloises, la présidente du groupe de La Chaux-de-Fonds, Mme Lysak, rappela la création, en cette ville, il y a 125 ans, de l'Union suisse des femmes israéliennes. Mme Shomrat, conseillère à l'ambassade d'Israël à Berne, insista sur la complémentarité indispensable de la Diaspora avec l'Etat d'Israël, principe d'action qui a pris encore plus d'importance pour elle depuis qu'elle séjourne en Suisse. La Communauté israélienne de La Chaux-de-Fonds apporta, en la personne de M. Weil, son président, ses vœux à l'assemblée. Forte de 80 familles environ, cette communauté juive est la plus importante de Suisse. Elle possède une synagogue remarquable, classée édifice historique. Le chef spirituel de la communauté, M. D. Basch, mit en

évidence, Bible à l'appui, la grande valeur de la femme en tant que partenaire de l'homme.

Au nom du Centre de liaison, Mme Ramseyer, sa présidente, remercia les femmes israéliennes de leur collaboration au sein du mouvement et dit sa satisfaction de ce contact riche en idées et suggestions nouvelles.

La partie statutaire de la réunion terminée et les rapports du Conseil international des femmes israéliennes et des Groupes entendus, les participantes prirent un repas Kocher en commun au Vieux Stand puis se rendirent au beau Musée international de l'Horlogerie, ce joyau de la métropole horlogère.

L'ADF fête 20 ans d'activité civique

Le 29 septembre, l'ADF neuchâteloise a célébré le 20^e anniversaire de l'obtention du droit d'élection et d'éligibilité des femmes sur le plan cantonal. Elle a mobilisé ses bancs et arrière-bancs pour en faire un digne témoignage de reconnaissance aux pionnières du mouvement féministe. Ce fut une pleine réussite. L'organisation de cette journée avait été confiée au Groupe des Montagnes neuchâteloises, auquel les salles du Centre professionnel de l'Abeille furent aimablement offertes pour cette commémoration par le directeur du Technicum. Honorée par la présence des autorités cantonales et communales, avec un vin d'honneur, la cérémonie fut suivie d'un repas en commun que chacun sut apprécier pour le choix et la saveur de ses mets, offerts en partie par les groupes du Haut et du Bas, comme pour la chaleur amicale qui se dégageait des conversations autour de petites tables fleuries (toute la décoration florale avait été offerte par la Commune de La Chaux-de-Fonds) où l'on faisait ou renouait connaissance, mais aussi pour les charmantes chansons et productions choisies avec une sensibilité bien féminine. D'imposants bouquets aux vives teintes automnales garnissaient les angles de la salle et la tribune. Les salutations officielles, les souvenirs touchants des anciennes encore là, Mmes Hauser, Wyss, Huguenin, où le cœur s'exprimait à chaque mot, ont agrémenté l'apéritif. Mme Michèle Jaccard remplit son rôle de majordome avec sa grâce et sa douceur coutumières.

En sa qualité de présidente, Mme M. Corswant ouvrit les cérémonies par les salutations et remerciements d'usage, en faisant appel à la solidarité féminine qui doit cimenter les liens entre femmes de tous les milieux. M. Jacques Béguin parla au nom du Conseil d'Etat, exprima ses regrets de la sous-représentation féminine dans les autorités et les commissions cantonales.

Représentant les autorités communales de La Chaux-de-Fonds, M. Francis Matthey, conseiller communal, fit remarquer fort à propos que cet anniversaire correspond aussi à celui d'une démission, celle d'un député de la Côte-aux-Fées au Grand Conseil qui, au jour précédent le scrutin, publia dans la presse l'annonce suivante : « Citoyen, soldat neuchâtelois, un danger menace notre Canton de Neuchâtel, fais encore ton devoir et vote NON au suffrage féminin ». Ayant aussi menacé d'abandonner son mandat de député en cas de vote positif, il tint parole et démissionna du Grand Conseil. Ce détail situe bien le climat idéologique que veillaient à créer cer-

tains milieux à la veille du scrutin. Qui aujourd'hui s'aviserait de contester aux femmes ce droit fondamental ? ajouta M. Matthey.

Aujourd'hui, quinze communes du canton ont une représentante féminine dans leur exécutif. Mais il reste encore fort à faire et les hommes doivent apporter leur contribution au succès de la cause en acceptant une répartition plus juste des tâches familiales et professionnelles, en soutenant, entre autres revendications importantes, la protection de la maternité. Dans cette évolution, notre démocratie ne pourra qu'y gagner.

A l'issue du repas, les participants et participantes gagnèrent la salle de conférences au 1^{er} étage pour entendre Mme Bauer-Lagier, conseillère nationale, exposer le sujet « Vie sociale, vie professionnelle et vie de famille », ce qu'elle fit, à l'appui de sa riche expérience de mère de famille, d'enseignante et de femme engagée, en toute simplicité et modestie. Les lectrices trouveront une relation de sa conférence dans le présent numéro de FS.

Les échos très enthousiastes de cette journée transpercent dans ces lignes de l'une des nombreuses lettres de remerciements de nos « anciennes » : «...Que de travail pour mener à bien une si belle fête. Tout était parfait, très bien organisé. On sentait partout cette joie des retrouvailles, cette chaude amitié. Tous les visages souriants en donnaient la preuve. »

Une brochure illustrée, format A4, rédigée par le Groupe des Montagnes, raconte les heurs et malheurs du mouvement féministe en terre neuchâteloise depuis 1908. On peut encore l'acquérir au prix de deux francs chez Mme Marg. Greub, Paix 11, 2300 La Chaux-de-Fonds. Elle contient quelques perles à découvrir.

Jenny Humbert-Droz

Après les discours, les souvenirs et les 20 bougies sur un pain en couronne d'un mètre de diamètre, les Neuchâteloises donnèrent la parole à Monique Bauer-Lagier, conseillère nationale.

Le droit à la différence

L'éminente genevoise veut encourager les femmes à participer à la vie publique, mais de façon personnelle, sans imiter les hommes. « Seule la différence est créatrice », dit-elle, citant un auteur français.

On se plaint du pouvoir, on critique le gouvernement, mais on oublie toujours que le pouvoir... c'est la somme de nos abdications, de nos abstentions. S'abstenir, d'ailleurs, c'est aussi faire de la politique, c'est faire un choix : opter pour le statu quo, favoriser l'immobilisme, refuser tout changement. Comment les femmes peuvent-elles s'engager ? En participant à des groupes de réflexion de leur paroisse, en s'intéressant à la vie de leur commune, de leur quartier ; petit à petit, l'intérêt grandit pour le pays, le monde : tous les problèmes sont liés.

Les femmes hésitent à s'engager politiquement, elles ont souvent peur de perdre leur personnalité ; il est vrai que celles qui renient leur féminité et imitent sagement les hommes seront mieux acceptées et réussiront ; mais est-ce cela que veulent les femmes ? Imiter ? Se plier aux règles de jeu fixées par les hommes ? Accepter leurs priorités ?

La femme peut apporter autre chose, elle peut avoir des priorités autres qu'économi-

ques, elle peut faire preuve de sentiments et de passion — ce qu'on lui reproche — si c'est au service de la justice, elle peut mettre sa politique en accord avec son éthique. Certains hommes en sont capables aussi bien sûr, et la femme n'a pas la prétention de faire mieux que les hommes, mais sa participation est nécessaire, complémentaire et ne saurait qu'amener un meilleur équilibre politique.

L'appel chaleureux de Mme Bauer-Lagier à un plus grand engagement des femmes se termine par l'évocation des quelques victoires féministes remportées au Conseil national, lorsque les femmes de partis différents s'unissent pour soutenir la même cause.

S. Ch

Jura

Formation des jeunes paysannes : rien de changé !

Depuis bientôt cinquante ans, l'Ecole d'agriculture de Courtemelon (près de Delémont) dispense une formation complète aux jeunes filles qui se destinent à la vie paysanne. On constate, au fil des ans, que l'intérêt va grandissant pour l'école ménagère rurale. Avec ses 1560 exploitations agricoles travaillant à plein temps (plus de 2000 y compris les petites, exploitées à temps partiel), le nouveau canton représente un bon réservoir de candidates.

L'école ménagère rurale est un internat qui compte actuellement 24 élèves. La séparation d'avec le canton de Berne n'aura eu aucune influence sur le statut de l'école : on continue avec le même programme — amélioré en plusieurs points — et le même diplôme sera attribué, comme par le passé, aux élèves qui terminent leur scolarité. Le plan d'études relève du programme type fédéral au terme duquel (un semestre) la jeune ménagère rurale sait tenir sa maison, cuisiner, coudre, jardiner, soigner les enfants, gérer un budget, se rendre utile dans la vie publique.

Enfin, un autre cours, institué pour les paysannes qui désirent parfaire leurs connaissances, est bien fréquenté à raison de deux hivers consécutifs pour celles qui veulent couronner ce « recyclage » par un certificat. (Ce dernier cours est donné une fois par semaine). Notons que deux conseillères en vulgarisation agricole sont attachées à l'école, Anne-Marie Rentsch et Huguette Flückiger. Leur rôle est très important auprès des paysannes.

Rien de changé donc pour les femmes paysannes et leur formation. A l'école, elles bénéficient d'installations adéquates et de la présence des vulgarisatrices à domicile.

Vue sous l'angle des comparaisons, on peut dire que la situation des Jurassiennes est privilégiée par rapport à celle des femmes paysannes de la partie francophone du canton de Berne. Ces dernières, en effet, coupées de l'Ecole de Courtemelon par un choix politique, doivent se satisfaire momentanément de locaux hâtivement aménagés. Elles sont une douzaine à suivre les cours à Tavannes. Quant à la vulgarisation, elle est encore à développer.

Anne-Marie Steullet

Présence des femmes dans les conseils communaux : moins d'une femme par exécutif

Une enquête menée par le Bureau de la Condition féminine met en évidence le petit nombre de femmes dans les conseils communaux (exécutifs). Les femmes représentent un peu plus de la moitié des habitants de la République et Canton du Jura. Sur les 82 communes concernées, on dénombre 0,59 femme par conseil communal ; 41 ne comprennent aucune femme. Les exécutifs communaux (maires compris) totalisent 558 sièges, leur nombre varie selon les communes. Quarante-neuf sont occupés par des femmes, soit 8,8 pour cent de l'ensemble. Aucune femme n'exerce les fonctions de maire.

Cette enquête, détaillée par localité, a été rendue publique par le service de presse cantonal. Les conseils de ville (législatifs) qui existent seulement dans les communes les plus importantes, n'ont pas été pris en considération par l'enquête. Plusieurs femmes siègent dans les législatifs communaux là où ils existent, évidemment ! (ams)

Berne francophone

Les ludothèques fleurissent

A Tavannes, à Moutier, Malleray, Sonceboz, La Neuveville, des ludothèques se mettent en place. Oh, pas toutes seules ! Des groupes de femmes très actives ont pris les choses en mains. Le cas de Moutier : une motion arrive au législatif. Que fait-on ? Le vœu est émis qu'un groupe de citoyens(nes) étudie, voire installe toute la ludothèque. Des jeunes mères attrapent la balle au bond. En moins d'une année, c'est chose faite, création d'une association incluse. Elles ont récolté des fonds, retapé des locaux, suivi des cours de ludothécaires. La Municipalité verse la subvention promise : 17000 francs dont il faudra déduire environ 7000 francs (les dons !).

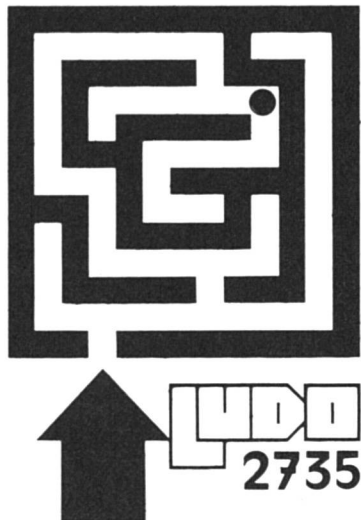
Sur deux pattes, l'une privée, l'autre publique, la ludothèque se met en mouvement. Sans l'initiative des femmes, on passerait encore le projet de commission en commission ! Et voyez l'économie : 150 heures de travail bénévole et les dons encaissés. Dans cette (belle) aventure, on ne sait pas encore si les dévouées protagonistes seront rétribuées pour les heures d'ouverture de la ludothèque. Trois personnes, plusieurs fois par semaine... Le bénévolat, ça use !

Anne-Marie Steullet

A Malleray et Tavannes... — Les ludothèques de Malleray et Tavannes se sont ouvertes au public ce mois-ci. Pour devenir membre d'une ludothèque, il faut s'acquitter d'une cotisation annuelle ou verser une modeste contribution par jeu prêt. A tour de rôle, les responsables contrôlent chaque entrée et sortie de jeu.

Le but des communautés de jeu est de donner aux enfants et à leurs parents la possibilité de jouer avec des jouets de bonne qualité, souvent trop chers pour une famille ou trop encombrants pour nos appartements exiguës. C'est aussi l'occasion de rencontrer les autres dans des locaux aménagés selon le bon goût des animateurs bénévoles, tout en choisissant

des jeux chouettes et en évitant le gaspillage. On trouve de tout ; du puzzle à mille morceaux à la paire d'échasses en passant par les jeux de société, la maison de poupée, le football de table, les camions, les garages.



Chaque village a son autocollant. Il est mis en vente pour une modique somme. La ludothèque de Malleray occupe un étage d'une vieille maison nommée « Gourbache ». Le G est au centre de l'autocollant !

Gaby Moeschler

Fribourg

Nos enfants, leur présent, leur avenir

Sous ce titre a eu lieu, mardi 2 octobre à la grande salle du Christ-Roi, un forum organisé par le Centre de Liaison fribourgeois des associations féminines. Dans l'assistance, on remarqua de nombreuses personnalités, entre autres M. le conseiller d'Etat Hans Baechler et Mme Liselotte Spreng, député au Conseil national. Trois aspects touchant nos enfants et qui actuellement font problème dans notre canton, furent exposés.

Le premier thème « *l'enfant qui vit avec un*

de ses parents » fut traité par Mme Claire Bridel, Pro Juventute Lausanne, elle-même élevée par un seul parent et mère chef de famille. Tout d'abord, elle décrit la situation de l'enfant lors d'un divorce ou la mort d'un parent. Celui-ci se sent abandonné, il a peur de l'avenir. Déboussolé il n'est ni sage ni gentil. Son parent aussi est bouleversé par des sentiments violents et contradictoires. De plus, il doit résoudre des problèmes pratiques et financiers. Il a peu de temps, peu de disponibilité pour son enfant. Pour prouver aux autres et à lui-même qu'il est bon éducateur, des détails — bien manger, être poli, être propre — prennent une importance démesurée. Que faire ? Essayer, malgré tout ce désordre émotionnel, de remettre les choses à leur place, de discerner ce qui dans l'éducation est important, vital ; ramener la joie de vivre, la paix dans le foyer.

« *l'enfant et les loisirs* » était le deuxième thème du forum et fut exposé par Mme Anne-Meyer, présidente de la ludothèque de Fribourg. Que signifie, pour l'enfant, loisirs ? C'est le temps dont il dispose librement et pendant lequel il devrait être plus ou moins responsable des conséquences de ses actes, selon son âge. Quel est le rôle des parents ? Ils doivent eux-mêmes savoir organiser leurs loisirs et encourager l'enfant à devenir indépendant de façon active et créative. Ils peuvent aider l'enfant discrètement, en lui offrant un passeport de vacances etc. Des loisirs bien organisés préservent le jeune plus tard de l'alcool, de la drogue et autres paradis artificiels.

Le dernier thème « *quel est le renouveau souhaité par l'Ecole romande* » ? trouva un conférencier expert en M. Jean-Marie Barras, inspecteur scolaire chargé de cours à l'Ecole normale.

Il démontra que l'idée de l'Ecole romande n'est pas d'aujourd'hui, mais préoccupait déjà certains de nos pédagogues fribourgeois : Alexandre Daguet, le chanoine Horner, Mgr Dévaud, etc. Que préconisent les théories modernes ? L'enseignement par le raisonnement et non par la seule mémoire, l'emploi de sujets intéressants, actuels, pratiques, les recherches, découvertes et investigations personnelles de l'enfant. Le travail doit avoir un but fixé. Il faut développer l'entraide, la collabo-

ration, la tolérance, le respect de l'autre. L'enfant doit se sentir compris. Cependant, il ne doit pas être gâté ; l'école n'est pas un jeu, il faut habituer l'enfant à des efforts et à un travail rigoureux.

Domage que tant de jeunes femmes de notre canton n'aient pas pris la peine de participer à ce forum ! Commettre des fautes avec nos enfants aujourd'hui, c'est compromettre leur avenir, c'est nous réserver une vieillesse triste et pleine de soucis. **Suzanne Marmy**

Valais

Au revoir Gabrielle, Bonjour Françoise !

Grâce au parti socialiste, les Valaisannes auront à nouveau le privilège — car les élues y sont rares — de faire entendre une voix féminine sous la coupole fédérale.

Gabrielle Nanchen s'en va. Entre en scène Françoise Vannay-Bressoud. Discrètement. Car le PSV accuse un net recul. D'aucuns le disent par trop féminisé tant au niveau des structures que des candidatures.

Militante, totalement engagée, elle sert à tous les échelons : conseillère communale à Vionnaz, députée au Grand Conseil, candidate hier au Conseil d'Etat, élue aujourd'hui au Conseil national.

Forçant, elle l'avoue, quelque peu sa nature, elle se bat sans éclat, mais non sans détermination. Avec lucidité et générosité. Avec le tranquille courage et la tenace obstination des gens de la montagne.

Ave Gabrielle !

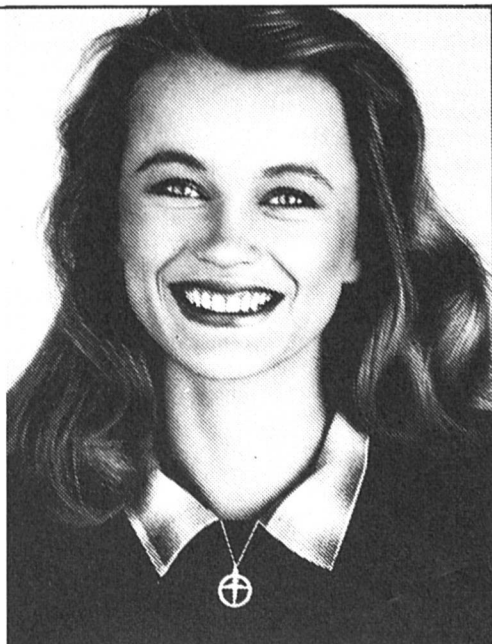
Salve Françoise !

Corinna s'en est allée...

S'est tue la voix du fleuve et la rumeur des pins. Se fanent les fleurs et sèchent les herbages. Se sont enfuies les bêtes de la forêt, envolé l'oiseau divin.

Qui dira la tendresse de la petite fille et l'amour de l'amante ?

Corinna Bille est morte, nous la pleurons. **F. Bruttin**



La preuve, c'est l'Oscar.

A l'occasion de chaque mission, nous voulons démontrer que nous aimons bien travailler, en apportant la preuve de notre efficacité, de notre faculté d'adaptation, de notre initiative. C'est pour cela que désormais les entreprises qui utilisent nos services, peuvent nous décerner l'Oscar Manpower du travail temporaire. Pierre Cardin a signé cet Oscar, un médaillon en argent dessiné d'après l'homme parfait de Léonard de Vinci. Pour nous, c'est la preuve que la qualité de notre travail est reconnue. Et cette preuve, c'est l'Oscar Manpower.

MANPOWER

